

Dompierre

www.dompierre-sur-yon.fr

infos

Hors-série

Bilan de mandat 2020-2026







François GILET, Maire de Dompierre-sur-Yon

Cécile DREURE, 1^{ère} Adjointe au Maire

Chères Dompierroises, chers Dompierrois,

En 2020, vous nous avez accordé votre confiance pour porter un projet collectif au service de Dompierre-sur-Yon, fidèle à ses valeurs, à son dynamisme et à son cadre de vie. Après plus de 5 années de mandat, il nous paraît essentiel de prendre le temps de regarder le chemin parcouru, en toute transparence et sincérité, et de le partager avec vous. La loi autorise les collectivités territoriales qui le souhaitent de produire un bilan de mandat mais il doit légalement être distribué avant la date du 1er septembre 2025. En effet, aux termes du 2^{ème} alinéa de l'article L. 52-1 du code électoral « à compter du premier jour du sixième mois précédant le mois au cours duquel il doit être procédé à des élections générales (mars 2026), aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin.

Ce numéro spécial de Dompierre Infos a donc été conçu comme un bilan. Il retrace les principales actions engagées, les projets réalisés et les orientations prises par la municipalité depuis le début de ce mandat. Il s'agit aussi de rappeler les grandes lignes de notre feuille de route et de mesurer, avec vous, le travail accompli par les commissions municipales.

Ces années ont été marquées par des défis inédits, des ajustements nécessaires, mais aussi par de belles avancées, grâce à l'engagement constant de toutes et tous les élu.e.s, les agents municipaux, les partenaires associatifs, économiques et des Dompierroises et Dompierrois. Ce bilan est donc aussi le vôtre.

Parmi les 108 engagements qui avaient été pris auprès de vous en 2020, **86,2% sont réalisés ou en cours de réalisation, 5,5% sont reprogrammés, 4,6% ont fait l'objet d'un ajustement de projet pour mieux répondre aux besoins et 3,7% n'ont pas été réalisés.** Nous avons également réalisé 65% des propositions présentées par « Dompierre Avenir 2020 » en 2020 et 50% des propositions présentées par « L'Autre Liste » en 2020.

Au-delà de ces chiffres et des réalisations, ce document reflète une volonté d'agir en proximité avec humilité, dans l'écoute et le dialogue, avec comme fil conducteur une ambition partagée : préparer l'avenir de Dompierre-sur-Yon sans jamais perdre de vue ce qui fait son ADN.

Bonne lecture à toutes et tous et très belle rentrée à chacune et à chacun.

François GILET, Maire de Dompierre-sur-Yon
Cécile DREURE, 1^{ère} Adjointe au Maire

Sommaire

Pour et avec les dompierrois.e.s	4-5
Finances	6-8
Santé, solidarités et CCAS	9-11
Aménagement, économie, transition écologique, espaces ruraux, espaces publics et sécurité	12-17
Culture, animations et commerce	18-19
Éducation, enfance, jeunesse	20-21
Vie associative, sports, relations nationales et internationales	22-24
Patrimoine, travaux, voiries, accessibilité	25-26
Le Conseil Municipal 2020-2026	27
Tribunes	28-29

Pour et avec les dompierois.e.s

Les élu.e.s référent.e.s :



François GILET



Cécile DREURE



Cécile ANSAR

Feuille de route et bilan des 11 engagements pris pour 2020-2026 :

1 L'assemblée citoyenne dompieroise

Elle est organisée une fois par an pour faire le point sur les projets de l'année écoulée et préparer ensemble ceux de l'année à venir.



Bilan: La commune a modifié la soirée des vœux en un moment de bilan et de présentation des projets. Les adjointes et les adjoints y exposent les réalisations de l'année passée via une vidéo, et le Maire et la 1^{ère} Adjointe détaillent les projets à venir.



2 Les rencontres de quartiers et de villages

Organisées 1 fois par an pour faire le point sur le quotidien de chaque quartier et village. Programme, animation et priorités définis ensemble.



Bilan: Chaque quartier et villages a été rencontré deux fois dans le mandat, soit un total de 22 rencontres.



3 Information numérique

Renforcement de l'information municipale et associative par les moyens numériques.

Ex : création d'une application smartphone Dompierre-sur-Yon.



Bilan: L'application mobile Intramuros Dompierre-sur-Yon permet d'accéder aux actualités et activités associatives de la commune.

4 Le dispositif « fifty-fifty » pour encourager les initiatives collectives

Portés par un groupe de personnes ou une association, les projets sont soutenus financièrement par la Mairie et réalisés par les demandeurs.

Ex : des habitant.e.s souhaitent végétaliser ou fleurir leur rue ? La commune fournit bacs et fleurs, à eux de réaliser les plantations.



Bilan: La première expérimentation a été menée avec les riverains de l'allée des Roses, à la Joussemelière. Ce dispositif peut être reproduit à la demande de Dompierroises et Dompierrois volontaires et/ou au gré des projets d'aménagements sur l'espace public.

11



quartiers

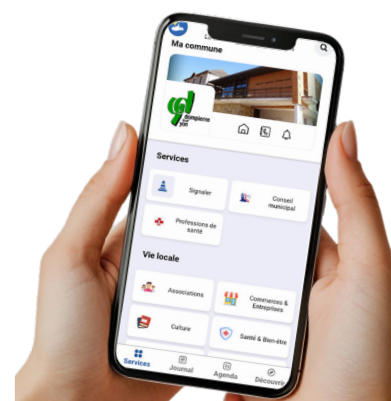
22



rencontres

2425

Personnes abonnées pour recevoir des notifications



5 Création d'un conseil de transition écologique

- ✓ Il sera chargé, en amont, de s'assurer de l'adéquation des projets municipaux avec les enjeux sociaux, écologiques et climatiques.

Bilan: Le Conseil de Transition Écologique, créé en 2022 et composé aujourd'hui de 13 membres, est co-présidé par un habitant et l'adjointe à l'environnement. Il a contribué à plusieurs projets (rénovation de l'école, terrain synthétique) et travaille actuellement sur l'éclairage public, sur la consommation énergétique des bâtiments et sur les déplacements avec le Conseil des Sages.

6 Conseil des Sages

- ✓ Nous poursuivrons le travail engagé avec le Conseil des Sages et permettrons à celles et ceux qui le souhaitent, de le rejoindre. Un espace de publication régulier sera réservé dans les supports de communication municipaux.

Bilan: Relancé en 2022, le Conseil des Sages compte 12 membres aujourd'hui. Animé par un référent et un secrétaire, il est piloté par l'adjointe au dialogue citoyen. Il suit notamment le nouveau plan de la commune, l'inventaire des chemins de promenade et l'installation de mobilier urbain pour prévoir des temps de pause.

7 Présidence de la commission des finances

- ✓ Elle sera confiée à la tête de liste de l'opposition municipale qui travaillera en relation étroite avec l'adjoint.e aux finances issu.e de la majorité municipale.

Bilan: La présidence de la commission des finances a été proposée au groupe d'élu.e.s de la minorité par courrier en date du 23/07/2020 et refusé par les élu.e.s de l'opposition.

8 Charte de déontologie du Conseil Municipal

- ✓ Elle précisera les comportements attendus des élu.e.s en matière de présence, de moyens matériels, de conflits d'intérêts, de sobriété dans l'exercice du mandat et de responsabilité écologique.

Bilan: La charte de déontologie précisant l'exemplarité des membres du conseil municipal dans l'exercice de leur fonction a été présentée en conseil municipal le 10/12/2020 mais seulement les élu.e.s de la majorité ont souhaité la voter et la signer.

9 Préparation des Conseils Municipaux

- ✓ Avant chaque séance de Conseil Municipal, il sera proposé une rencontre aux élu.e.s de l'opposition afin d'échanger sur les dossiers à l'ordre du jour.

Bilan: Le Maire et la 1^{ère} Adjointe rencontrent systématiquement deux élu.e.s de la minorité avant chaque conseil municipal pour discuter des délibérations et éclairer leur vote.

10 Commissions municipales et d'agglomération

- ✓ Tous les élu.e.s du Conseil Municipal se verront proposer de siéger dans des commissions thématiques municipales et de l'agglomération.

Bilan: Chaque élu.e siège au minimum dans une commission municipale et une commission d'agglomération.

11 Ordre du jour des Conseils Municipaux

- ✓ L'opposition, en alternance avec la majorité, pourra mettre à l'ordre du jour un sujet d'actualité et de préoccupation des Dompierrois.e.s.

Bilan: Cette disposition a été intégrée au règlement intérieur du conseil municipal approuvé le 10/12/2020.

EN +

- Mise en œuvre du **Plan Communal de Sauvegarde** qui permet de réagir de manière efficace et coordonnée lors de la survenance d'un événement exceptionnel (catastrophe naturelle, accident...) grâce à un ensemble de procédures travaillé collectivement avec des habitant.e.s, des élu.e.s et le cabinet spécialisé Riscris. Sa mise en œuvre opérationnelle a déjà été testée dans le cadre d'un exercice en 2024 et est amenée à se répéter annuellement. Une réunion avec les habitant.e.s volontaires est prévue à l'automne.

- 2 190 demandes de proximité traitées et 1 835 demandes d'urbanisme traitées depuis 2020.

- La commune est labellisée – Villages et Villes Sages par la Fédération Nationale des Villages et Villes Sages.

- Trois nouvelles instances citoyennes viennent de voir le jour au sein de la commune : le conseil consultatif d'accessibilité, la commission ouverte du fleurissement de la commune, et le conseil communal des fêtes et événements (comité des fêtes).



Fait



En cours



Non réalisé



Ajustement du projet



Reprogrammé

Les élu.e.s membres de la commission :



François GILET



Benoît
VAN DER ELST



Cécile DREURE



Antoine GALOIS



Marietta
RETAILLEAU



Annie MORVAN

Feuille de route et bilan des 7 engagements pris pour 2020-2026 :

1 **Transparence sur l'indemnité des élu.e.s**



L'ensemble des indemnités perçues par les élu.e.s dans le cadre de leur mandat seront consultables publiquement par les Dompierrois.e.s.

Bilan : Les indemnités des élu.e.s sont votées en début de mandat et un **tableau récapitulatif** est présenté chaque année en **conseil municipal** et publié sur le **site de la commune**.



WWW.DOMPIERRE-SUR-YON.FR
VOTRE MAIRIE - LES ÉLUS ET LEURS MISSIONS

2 **Transparence pour les subventions aux associations**



Toutes les décisions d'attribution de subventions seront motivées au regard de critères d'attribution transparents, explicites et accessibles, par une commission municipale composée d'élu.e.s et d'habitant.e.s. Elles sont consultables en accès libre sur le site de la commune.

Bilan : La commune dispose d'un **règlement financier** définissant les subventions, instruites par les services, examinées en commission municipale avec deux habitant.e.s référent.e.s, puis soumises au vote du conseil municipal depuis le début de l'année 2025 : **128 277 € aux associations dompierroises**.

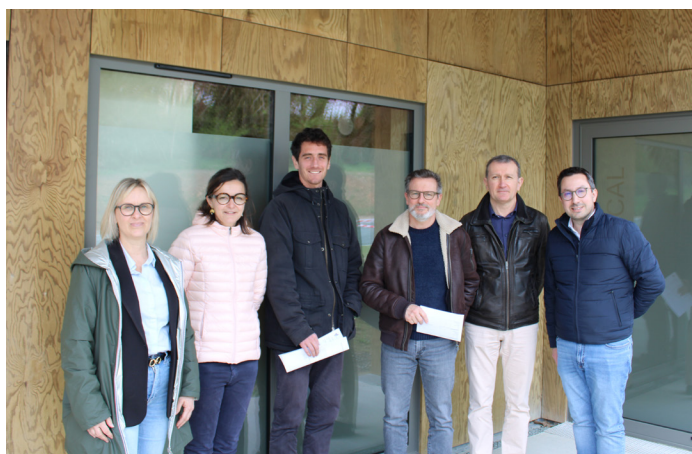
3 **Financement de la Maison de Santé**



La réalisation de la Maison de Santé sera portée financièrement par la Société d'Économie Mixte Oryon. La Commune avec les professionnel-le-s de santé définit le cahier des charges. Les professionnel-le-s pourront, en fonction de leur souhait, acquérir leurs locaux ou être locataire auprès d'Oryon.

Ex : Oryon a déjà réalisé 3 maisons de santé dans le périmètre de La Roche Agglomération.

Bilan : Comme prévu, la construction du Pôle Santé de la Margerie a été **financée par la société d'économie mixte ORYON**. Pour accompagner ce projet, le Conseil Municipal a cédé le terrain pour **1 euro symbolique**. Les professionnels de santé ont pu choisir entre louer ou acheter leur local. Les médecins ont choisi de louer, tandis que les professionnels paramédicaux ont décidé d'acheter en VEFA (Vente en l'État Futur d'Achèvement), c'est-à-dire avant la fin de la construction. **ORYON a piloté l'ensemble du projet** : elle a recruté l'architecte, déposé le permis de construire, suivi le chantier, et sélectionné les entreprises via des appels d'offres, comme l'exige la loi.



4 Répondre aux besoins des Dompierrois.e.s

Un programme d'investissement proportionné pour répondre aux besoins et aux enjeux de qualité de vie et d'aménagement de la Commune.



a) Privilégier l'autofinancement, les dotations, les subventions mobilisables.



b) Maîtriser les dépenses de fonctionnement pour permettre un haut niveau d'autofinancement de nos investissements par un contrôle de gestion rigoureux.

Bilan: Entre 2020 et 2024, la commune a investi **13,1 millions d'euros**, permettant la réalisation d'équipements majeurs comme la réhabilitation complète de l'école élémentaire Pierre Menanteau, le démarrage du réaménagement du complexe sportif de la Braconnière avec le terrain synthétique ou la réalisation de plusieurs liaisons douces.

Grâce à un important travail de mobilisation des financeurs et à la réalisation d'excédents sur le fonctionnement quotidien, le recours à l'emprunt a été limité à **33%**.

C'est donc bien les 2/3 des investissements en faveur des Dompierroises et Dompierrois qui ont été autofinancés par la commune.

L'encours de dette de la commune s'élève à 1 427 € / habitant, deux fois supérieur à celui de la moyenne nationale des communes de sa strate. Cependant, la commune rembourse tous ses emprunts en continuant de dégager des marges. Investir, c'est agir pour répondre aux besoins des Dompierroises et des Dompierrois en termes de services et d'équipements.

Notre capacité de désendettement s'établit à 8,2 années après le vote du compte administratif 2024 quand il ne faut pas dépasser les 12 années.

Le nombre d'agents en équivalent temps plein (ETP) s'élève à 45,2 ETP au 1er janvier 2025. Il se situe à un niveau inférieur, de près de 6 ETP par rapport à la moyenne nationale des communes de la strate (3 500 à 5 000 habitants).

Bilan: Tout d'abord, il convient de rappeler que, mécaniquement, les dépenses de fonctionnement augmentent chaque année et cela est vrai pour Dompierre-sur-Yon comme pour les autres communes.

Sur la période 2020-2024, les dépenses de fonctionnement ont ainsi **augmenté de 29%**, passant de **2 968 437,77€ en 2020 à 3 840 103,97€ en 2024.**

Cette progression s'explique notamment par la **forte inflation** qu'a connue le pays en 2022 (+ 4,9 %) et 2023 (+ 5,2 %), avec des hausses encore bien supérieures s'agissant **des dépenses d'énergie, d'assurances ou encore d'alimentation.**

La commune garde également la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement avec des charges à caractère général **limitées à 287€ par habitant contre 305€ par habitant en moyenne comparativement aux communes de la strate** (3500 / 5000 habitants) et **des charges de personnels limitées à 410€ par habitant contre 507€ pour la moyenne** des communes de la strate (3500 / 5000 habitants).



INVESTISSEMENT DE 2020 À

2024 : 13 131 704,70€

EMPRUNT DE 2020 À 2024 :

4 350 000€



c) Mener une politique de maintenance des bâtiments et de recherche de la performance énergétique des équipements communaux.

Bilan: Dans la continuité des résultats obtenus au groupe scolaire Pierre Menanteau (85 % d'économies d'énergie), **la commune en collaboration avec le Conseil de transition écologique, engage une démarche de réduction des consommations énergétiques dans l'ensemble des bâtiments publics**, avec le SYDEV, et d'étude du potentiel de production locale d'énergie. En effet, il s'agit du premier poste de dépenses de fonctionnement.

Ex : les équipements sportifs à financer, notamment pour la pratique du football, pourront recevoir les financements des fonds de concours de l'Agglomération, le Fond d'Aides au Football Amateur et du Département de la Vendée.

Bilan: Un premier volet de rénovation des équipements dédiés au football a été lancé, avec la réalisation du terrain synthétique d'entraînement, **bénéficiant d'un taux de subvention de 54,56 %** (État 200 000€, Département de la Vendée 108 000€, La Roche-sur-Yon Agglomération 326 571€).



Fait



En cours



Non réalisé



Ajustement du projet



Reprogrammé

5 Stabilité de l'Impôt et du prix des services

➔ Afin de ne pas accroître la pression financière sur les ménages dompiérois.

Bilan: Face à la forte **inflation liée aux crises successives** depuis 2020 (sanitaire, énergétique, géopolitique, climatique) qui ont provoqué une hausse des charges de fonctionnement, la commune a ajusté progressivement le taux de taxe foncière pour préserver sa capacité d'investissement. Par exemple, **les dépenses d'énergie ont fortement augmenté en 2023** (+ 54 516 €), **les coûts d'assurance** ont crû de 40 000 € entre 2023 et 2024, ou encore **la revalorisation des agents de catégorie C** décidée par l'État en 2025 représentent une charge annuelle **supplémentaire de 35 000 €**. En 2025, la hausse de **+1,7% du taux foncier** permet de compenser partiellement ces évolutions avec une **recette supplémentaire de 60 000 €**. Depuis la rentrée 2024-2025, une nouvelle tarification des services périscolaires, plus équitable, a été mise en place. Calculés à partir des revenus réels des familles (à partir de leur quotient familial), les tarifs permettent de maintenir un accès juste pour toutes et tous, tout en préservant la qualité des services. Résultat, **pour 56 % des familles, les tarifs ont baissé ou sont restés inchangés**. Malgré la hausse du coût du repas et de l'encadrement du midi qui est passé de 6 € en 2019 à 9,77 € en 2023, la commune poursuit son engagement en prenant en charge près de 50 % des 700 000 € annuels dédiés à l'enfance et à la jeunesse.

✓ *Maintenir le soutien à la vie associative et la qualité des services.*

Bilan: Malgré un contexte budgétaire contraint, la commune a **développé son soutien financier en direction des associations dompiéroises avec l'augmentation des subventions et confirmé son soutien logistique**, faisant de la commune le premier partenaire des associations.

6 Transparence budgétaire

✓ Les budgets de tous les projets municipaux seront publiés de façon détaillée et consultables par tous les habitant.e.s : acquisitions foncières et immobilières, réalisations d'équipements, animations culturelles et événements festifs.

Bilan: Pour garantir la transparence financière, le vote du budget et l'ensemble des conseils municipaux sont **ouverts au public** et aux **correspondants de presse** et diffusés par la commune en **Facebook Live**. Les plans de financement des projets structurants sont présentés lors de la soirée des vœux, des conseils municipaux et dans le Dompiere Infos.



7 Appels d'offre

✗ *Faciliter l'accès des artisans locaux aux appels d'offre de la commune en les publiant sur le site internet.*

Les artisans pourront s'inscrire pour recevoir une notification à toute nouvelle publication d'appel d'offre.

Bilan: Les appels d'offre se font désormais sur **des plateformes informatiques sécurisés accessibles** par l'ensemble des professionnels.

EN +

• Pour renforcer la transparence de son soutien aux associations, la commune a instauré un **règlement financier encadrant l'attribution des subventions** ainsi qu'une **charte d'engagement mutuel** précisant les modalités d'appui technique apporté par la collectivité.

Les élu.e.s membres du Centre Communal d'Action Sociale :



François GILET



Cécile ANSAR



Michèle GÉRARD



Benoît
VAN DER ELST



Maude RIGALLEAU



Patrick COUTAUD



Alexis MARTINEAU



Pierre BLAIZEAU



Anne-Laure
COUMAILLEAU

Feuille de route et bilan des 11 engagements pris pour 2020-2026 :

1 Accueillir de nouveaux médecins



C'est notre priorité. Nous avons identifié, après échanges avec eux, les premiers leviers d'actions en tenant compte des attentes de la nouvelle génération de médecins en matière d'horaires de travail, de gestion administrative, de souhait de salariat et de logements.

Ex : mettre un logement temporaire à disposition des nouveaux médecins, soutenir le fonctionnement du cabinet médical.

Bilan : Deux médecins ont remplacé les docteurs GOUZIEU et LUGAND, partis à la retraite, portant à quatre le nombre de généralistes à Dompierre-sur-Yon. **La commune travaille activement à l'arrivée d'un cinquième médecin**, un cabinet étant prêt à l'accueillir au Pôle Santé de la Margerie.

2 Construire une maison médicale



Réalisation en concertation avec les médecins et les professionnel.le.s de santé installé.e.s à Dompierre d'une maison de santé rue de la Chapelle, en parallèle de la rue des Cormiers avec un accès facilité vers le centre, les commerces et la pharmacie.

Bilan : Comme prévu, la construction du Pôle Santé de la Margerie a été **financée par la société publique ORYON**. Pour accompagner ce projet, le Conseil Municipal a cédé le terrain pour **1 euro symbolique**. Les professionnels de santé ont pu choisir entre louer ou acheter leur local. Les médecins ont choisi de louer, tandis que les professionnels paramédicaux ont décidé d'acheter en VEFA (Vente en l'État Futur d'Achèvement), c'est-à-dire avant la fin de la construction. **ORYON a piloté l'ensemble du projet : elle a recruté l'architecte, déposé le permis de construire, suivi le chantier, et sélectionné les entreprises via des appels d'offres, comme l'exige la loi**. L'architecte était responsable du bon déroulement des travaux. À la fin du chantier, des défauts ont été constatés. Certains défauts ont déjà été corrigés ; d'autres le seront prochainement, après validation par les professionnels de santé. Si nécessaire, des démarches juridiques pourront être engagées. **La voie d'accès au pôle santé sera prochainement cédée à l'euro symbolique à la commune**. Des discussions sont en cours avec le syndicat de copropriété pour réaménager les stationnements. Par ailleurs, la commune étudie la **rénovation de la rue de la Chapelle et prévoit la création de places de stationnement en épis** (entre le stop de la chapelle de la Margerie et l'entrée du pôle santé de la Margerie).



Fait



En cours



Non réalisé



Ajustement du projet



Reprogrammé

3 Développement du sport-santé

Accompagner le développement du sport-santé dans l'espace public comme facteur de bien-être.



Bilan: Dans une démarche de prévention santé et de bien-être, la commune en **partenariat avec l'UFOLEP (et l'infirmière Asalée installée au pôle santé)** a lancé l'action « Remise en mouvement – Sport Santé » à destination des Dompierroises et Dompierrois. Ce programme, encadré par des professionnels, propose une **activité physique adaptée aux personnes souhaitant reprendre en douceur** une pratique sportive, notamment après une période d'inactivité ou sur prescription médicale.

4 Mutuelle communale

Mise en œuvre de la mutuelle communale qui permettra d'obtenir des tarifs avantageux pour les Dompierrois.e.s, auprès de mutuelles ayant répondu à un appel d'offres.



Pour les personnes ne bénéficiant pas de mutuelles d'entreprise, comme les retraité.e.s, les professions libérales, les demandeurs.euses d'emploi ...

Bilan: Lancée en septembre 2020, la mutuelle communale facilite l'accès aux soins pour les habitants ne disposant pas d'une complémentaire santé satisfaisante. **Des tarifs négociés sont proposés** par une mutuelle, aux Dompierrois et Dompierroises, notamment les étudiant.e.s, retraité.e.s, demandeur.se.s d'emploi ou indépendant.e.s. **Depuis 2020, 108 contrats ont été signés.**

5 Logement d'urgence

Réserver un logement d'urgence pour les Dompierrois.e.s faisant face à un accident de la vie.



Ex : dégât des eaux, incendies, etc.

Bilan: Un logement d'urgence est mis à disposition en centre-bourg pour accueillir les habitantes et habitants en difficulté d'hébergement. **En 2024, il a notamment permis de reloger temporairement une famille dont la maison a été incendiée.**

6 Sport des seniors

Pour se maintenir en forme, développer la pratique sportive des seniors quelle que soit leur situation de revenus, en partenariat avec l'ADRS et le Club de l'Amitié.



Bilan: Un travail a été engagé par le Centre Communal d'Action Sociale avec l'ADRS et le Club de l'Amitié afin de proposer des tarifs d'adhésion adaptés aux revenus. **À ce stade, cela n'a pas abouti.**

7 Banque alimentaire

Renforcer les moyens mis à disposition de la banque alimentaire et proposer à un bénévole de siéger au conseil d'administration du CCAS.



Bilan: Le Centre Communal d'Action Sociale de Dompierre-sur-Yon gère l'activité de la distribution alimentaire. **La commune a aménagé un espace adapté, garantissant un accueil à la fois confidentiel et chaleureux** pour les bénéficiaires et plus fonctionnel pour les bénévoles engagés.

8 EHPAD

Travailler avec l'Agglomération pour une prise de compétence intercommunale pour améliorer les conditions d'accueil des résidents et les conditions de travail des salariés.



Bilan: Depuis le 1er janvier 2024, la Roche-sur-Yon Agglomération **exerce la compétence Gériatrie et gère désormais les EHPAD des 13 communes de La Roche-sur-Yon Agglomération.** Face à un modèle devenu économiquement et médicalement non viable pour un établissement de **seulement 26 places**, l'ARS, le Département de la Vendée, La Roche-sur-Yon Agglomération et la Commune de Dompierre-sur-Yon ont été contraints d'engager la cessation d'activité de l'EHPAD « La Bienvenue ». **Chaque résidente et résident, leurs familles et tous les agents ont été accompagnés individuellement dans cette transition.** Dompierre-sur-Yon s'engage désormais, aux côtés de La Roche-sur-Yon Agglomération, dans la création d'un nouvel établissement moderne à La Ferrière, mieux dimensionné pour mieux répondre aux besoins actuels. **L'ancien bâtiment de l'EHPAD fait l'objet de plusieurs études afin de retenir le meilleur projet** pour du logement sénior en centralité.

9 Veiller sur nos seniors



Maintenir le lien social avec nos seniors de 80 ans et plus par la poursuite du dispositif des colis de Noël. Il sera complété par des colis anniversaire. Les habitants volontaires seront associés à la distribution.

Bilan : Dans la continuité des colis de fin d'année, depuis 2021, un cadeau d'anniversaire est offert par la commune de Dompierre-sur-Yon à toutes les personnes âgées de 80 ans et plus, par une équipe d'une élue et de trois bénévoles dévoués. L'occasion pour élu.e.s et bénévoles du Centre Communal d'Actions Sociales de leur rendre visite. Par ailleurs, lors des épisodes de fortes chaleurs et de canicules, un dispositif de contact téléphonique est mis en place par les élus et élues et les services municipaux.



10 Bourse au permis de conduire



Cette bourse est destinée aux habitant.e.s répondant à certains critères de ressources, afin de les soutenir financièrement en contrepartie d'heures effectuées dans le cadre d'actions d'intérêt général.

Bilan : Le Centre Communal d'Action Sociale de Dompierre-sur-Yon et le Conseil des Sages ont mis en place une aide financière au permis B, destinée aux habitants de plus de 18 ans rencontrant des difficultés pour financer leur formation. Ce dispositif s'adresse aux personnes en recherche d'emploi, en contrat précaire ou confrontées à des contraintes sociales ou familiales. L'aide, comprise entre 100 € et 1 200 €, est attribuée selon les ressources et le projet du candidat et versée directement à l'auto-école. Deux personnes ont été aidées depuis le lancement.

11 Accompagnement des personnes en situation de handicap



Nous veillerons à la qualité de l'accueil des personnes en situation de handicap : auditif, visuel, mentaux et cognitifs, psychiques et moteurs.

Bilan : La Commune de Dompierre-sur-Yon vient de créer une nouvelle instance de dialogue citoyen : le conseil consultatif d'accessibilité. Cette nouvelle instance citoyenne est créée à Dompierre pour proposer des améliorations concrètes en matière d'accessibilité et d'ergonomie des espaces publics, en s'appuyant sur la participation d'habitants concernés ou sensibles à ces enjeux mais aussi à améliorer la qualité d'accès aux services publics communaux des personnes en situation de handicap : auditif, visuel, mentaux et cognitifs, psychiques et moteurs.

EN +

- Dompierre-sur-Yon s'est inscrite dans l'événement Octobre Rose en partenariat avec la Ligue contre le cancer 85, La Roche-sur-Yon Agglomération, les associations, les entreprises dompiéroises et les habitantes engagées.

- Le Centre Communal d'Action Social a mis en place, en 2022, une aide coup de pouce pour accompagner les dompiéroises et dompiérois lors d'une difficulté passagère. L'aide est attribuée de façon individualisée, en fonction des ressources et des difficultés rencontrées.

- Mise en place d'un forum et village « Bien vivre sa retraite » pour informer, accompagner et valoriser les seniors de la commune tout en renforçant le lien social et l'accès aux droits.

- Accueil, accompagnement et mise en place d'ateliers de français à destination des 3 familles réfugiées politiques.

- Mise en place de colos apprenantes, en partenariat avec la Fédération d'Éducation Populaire, les Francas, en offrant aux enfants des vacances éducatives alliant détente, apprentissages et ouverture culturelle.

- Depuis 3 ans, pour lutter contre la fracture numérique, des ateliers gratuits sont proposés toutes les semaines, pour accompagner les personnes les plus éloignées du numérique ou pour les aider dans leurs différentes démarches, avec une conseillère numérique dont l'emploi est co-financé par l'État et 3 autres communes de notre canton.

- La commune est labellisée : Ville amie des aînées et Ville ambassadrice du don d'organe.



Fait



En cours



Non réalisé



Ajustement du projet



Reprogrammé

Aménagement, économie, transition écologique, espaces ruraux, espaces publics et sécurité

Les élu.e.s membres de la commission :



Cécile DREURE



Pascal MOLLÉ



Marietta
RETAILLEAU



Catherine NOURRY



Olivier COURET



Max AUBIN

Feuille de route et bilan des 20 engagements pris pour 2020-2026 :

1 100% Bio, local ou labellisé

100 % d'approvisionnement en produits bio, locaux ou labellisés au restaurant scolaire et à l'EHPAD, à budget constant, au cours du mandat 2020-2026. Étudier la création d'une régie municipale agricole pour contribuer à l'approvisionnement du restaurant scolaire...

Bilan : 97 % des 470 enfants scolarisés pour l'année 2024 / 2025 utilisent le service public de la restauration scolaire. Depuis janvier 2024, la loi impose aux collectivités un minimum de 50 % de produits durables et/ou sous signe de qualité, dont 20 % issus de l'agriculture biologique et 60 % des viandes et/ou poissons doivent être labellisés et/ou bio. Avec des repas préparés sur place par le cuisinier et son équipe, Dompierre-sur-Yon était engagée dans cette démarche bien avant la loi Egalim 2. À ce jour, 64 % de l'approvisionnement est bio, local ou labellisé et 57 % des viandes et/ou poissons sont labellisés et/ou bio.

2 Foncier agricole

Préserver et mobiliser du foncier agricole pour accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices soucieux de la qualité de leurs produits et de l'environnement, en partenariat avec la SAFER.

Bilan : La commune s'engage pour la préservation du foncier agricole. Ce sujet fait l'objet d'un suivi régulier, notamment lors de la rencontre annuelle avec les agricultrices et agriculteurs. Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), la commune œuvre à la protection des terres agricoles par un zonage adapté. Elle reste également vigilante lors des cessions de foncier, en lien étroit avec la SAFER, afin de préserver l'usage agricole des parcelles concernées.

3 / 6 Transport et mobilité douce vers les communes voisines et Plan de déplacements vélo dompierois

Encourager les mobilités douces et collectives. Réalisation d'un plan vélo et mobilités douces. Les devis sont prêts. Nous les signerons dès le lendemain des élections pour une réalisation à l'été 2020.

- Porter à La Roche-sur-Yon Agglomération une augmentation des fréquences de bus en matinée et en après-midi.

- Accélérer, avec La Roche-sur-Yon Agglomération, le calendrier de réalisation d'une liaison douce entre La Berthelière et le Cinéville.

- Travailler avec Essarts-en-Bocage une liaison douce entre la Raffinière et l'entrée de Boulogne afin de sécuriser les déplacements.

- Liaisons douces entre les villages et les entrées de Dompierre vers la salle des Hirondelles, vers la Garlière, vers la Vergne et les Rochettes, afin de sécuriser les déplacements piétons et vélos.

Installation de râteliers vélos à proximité de tous les équipements publics.

- Réalisation de 10 km de bandes cyclables sur chaussée dans le centre-bourg.

- Promouvoir le dispositif Vélyon qui permet de louer des vélos à assistance électrique.

Bilan : La commune, en partenariat avec La Roche-sur-Yon Agglomération, a œuvré à l'amélioration de l'offre de transports et au développement des mobilités douces. L'ancienne ligne de bus D a été remplacée par la ligne « 10 », plus adaptée, avec de nouveaux arrêts (Cimetière / Moulin, Luneau) et une meilleure desserte du territoire communal. Le circuit effectue désormais un aller-retour, permettant la montée et la descente à chaque arrêt. La fréquence entre Dompierre-sur-Yon et La Roche-sur-Yon a été renforcée, avec 22 allers-retours quotidiens. Parallèlement, la commune poursuit le développement de son plan de déplacements doux : 14 km de bandes cyclables ont été réalisés dès 2021, une liaison douce relie désormais le centre au complexe sportif de la Braconnière (2023/2024), et les aménagements se

poursuivent vers **La Vergne/Les Rochettes** (2024/2025) puis **La Garlière** (démarrage prévu en 2025). Le projet de **nouvelle liaison douce traversant la Frelandière sera présenté lors de la prochaine rencontre** de quartier.

La liaison douce sécurisée entre La Raffinière et l'entrée de Boulogne est en discussion avec la commune d'Essarts-en-Bocage, tandis qu'un balisage des chemins existants est en préparation pour relier Dompierre-sur-Yon à La Roche-Nord via La Berthelière et la Joussemelière.

En complément des transports en commun, un service de covoiturage de proximité a été lancé avec BlaBlaCar Daily via l'application Impulsyon, ainsi qu'un service de location longue durée de vélos à assistance électrique (1 à 12 mois). **Le déploiement de râteliers à vélo près des équipements publics** (salles omnisports, mairie, commerces) se poursuit pour favoriser l'usage du vélo au quotidien.

4 Réduction et recyclage des déchets



Sur proposition des agents municipaux engagés dans le groupe transition, organiser un circuit de recyclage des déchets électriques et électroniques, en lien avec des partenaires (Repair'Café, recyclerie, Trait d'Union...).

Dompierre-sur-Yon sera partenaire du 20ème anniversaire de l'association de Compostage de Margerie.

En partenariat avec Trivalis et l'Agglomération : mise à disposition aux associations de vaisselle afin de supprimer les produits jetables.

Dépôts sauvages: mise en place d'un système d'amendes.

Bilan: La commune est partenaire de l'association de Compostage de Margerie dans son action pionnière en France de recyclage des déchets fermentescibles. **La commune a accompagné l'association dans l'organisation de son 20ème anniversaire de la création de la plateforme de Margerie.**

Le syndicat départemental Trivalis en charge de la gestion des déchets propose aux associations intéressées d'avoir recours à de la vaisselle réutilisable plutôt que jetable.

En complément de l'accompagnement au tri des déchets, **la commune a mis en place une contravention de 68 € face aux dépôts sauvages.**

5

Économies d'énergie



Réaliser un diagnostic des consommations des bâtiments municipaux pour identifier les pistes d'économies et accompagner les projets de rénovation énergétique des logements.

Chaque nouvel équipement sera alimenté par des énergies renouvelables.

Ex : mise en œuvre d'un plan général de rénovation énergétique des bâtiments.

Solliciter le label «Villes et villages étoilés». L'éclairage public ira vers plus de sobriété en tenant compte des horaires de déplacements des habitants, des écoliers et collégiens, avec une vigilance pour les carrefours et traversées piétonnes.

Bilan: Les services municipaux et le Conseil de transition écologique en lien avec le Sydev, préparent un diagnostic des consommations des bâtiments municipaux.

La rénovation de l'école Pierre Menanteau a été l'occasion de revoir le système énergétique du bâtiment permettant de réaliser **85% d'économie d'énergie** et d'installer des panneaux photovoltaïques alimentant l'ensemble des équipements publics dédiés à la jeunesse.

La commune a réduit l'amplitude horaire de l'éclairage public afin de concilier sobriété énergétique, respect de la biodiversité nocturne et économies budgétaires. Cette démarche permet **un gain annuel de 104 671 kWh, soit l'équivalent d'un an de chauffage électrique pour huit maisons de 100 m², et une économie de 17 899 € sur le budget communal.**

Au-delà des enjeux financiers, cette action contribue à la protection de la faune nocturne, en réduisant la pollution lumineuse qui perturbe notamment la migration des oiseaux, et favorise la qualité du sommeil et la santé humaine, en rétablissant une alternance naturelle entre le jour et la nuit.

La redécouverte d'un ciel étoilé, désormais plus visible, renforce également l'attractivité de la commune et ouvre la possibilité de candidater au label «Villes et Villages étoilés», avec l'appui du Conseil de transition écologique.

104 671 KWH



- gagnés en un an



Fait



En cours



Non réalisé



Ajustement du projet



Reprogrammé

Aménagement, économie, transition écologique, espaces ruraux, espaces publics et sécurité

EN +

• Consolidation et entretien des chemins ruraux :

Les agricultrices et agriculteurs sont rencontrés.e.s afin de discuter de leurs besoins, de leurs projets, ainsi que de l'entretien des chemins et espaces ruraux, du curage des fossés et de la campagne annuelle d'élagage.

• Création de 2 circuits de randonnée :

En concertation avec les associations partenaires, le balisage est prévu en septembre et la réalisation du plan accessible au public pour début 2026.

• Organisation de La Fête de la Nature :

La Fête de la Nature rassemble petits et grands à Dompierre-sur-Yon pour célébrer la biodiversité et redécouvrir les richesses naturelles du territoire. Organisé en lien avec le groupe scolaire Pierre Menanteau, l'école privée Sacré Cœur, les services de la commune des temps périscolaires, l'association « Un Coquelicot entre les Dents », l'Association de Chasse de Dompierre, l'Association de Compostage de Margerie, l'Association Dompierre Courses Aventure, l'Association de Loisir Equestre Dompierrois, l'Association Dompierroise de Pêche, l'Association Georges Durand Beautour, la Bibliothèque Départementale de la Vendée, le Centre Astronomique Vendéen, La Ligue pour la Protection des Oiseaux de Vendée, le CAUE, le Centre socio-culturel Espac'Yon, le Conseil Municipal des Enfants, le Conseil des sages, Trivalis; les habitant.e.s volontaires... Ils proposent une programmation variée et ludique. La Fête de la Nature est aussi l'occasion de sensibiliser les Dompierroises et les Dompierrois aux gestes éco-responsables et aux enjeux environnementaux, dans une ambiance chaleureuse et participative. La fête de la nature est un événement national initié par le Ministère de l'Environnement et de la Transition Écologique.

• Plan Alimentaire Territorial

La Roche-sur-Yon Agglomération met en œuvre un Projet Alimentaire Territorial (PAT) pour favoriser une alimentation locale, durable et solidaire. Ce projet vise à : **développer les circuits courts entre producteurs et consommateurs, approvisionner la restauration collective en produits locaux, lutter contre le gaspillage alimentaire et sensibiliser aux enjeux nutritionnels, garantir l'accès de tous à une alimentation de qualité et encourager une gouvernance participative, mobilisant citoyens, agriculteurs, acteurs de la santé et de l'éducation.** Le PAT s'inscrit dans une dynamique de transition territoriale au service des habitants et de la souveraineté alimentaire locale.

7 Répondre aux besoins de logements tout en préservant notre espace agricole



Privilégier les opérations de construction en renouvellement urbain plutôt que consommer des espaces agricoles, tout en préservant les espaces verts de proximité dans les quartiers.

Ex : une action volontariste sera réalisée auprès des propriétaires de logements vacants.

Bilan : La commune concentre son action en matière de renouvellement urbain sur son cœur de ville. **Près de 10 000 m² de friches urbaines vont ainsi être réaménagés, permettant la création de près de 100 logements, sans empiéter sur les terres agricoles.**

100



Création de logements

8 Des logements pour les seniors



Intégrer la construction de logements adaptés pour les seniors dans toutes les opérations du centre bourg.

Ex : le secteur Art solo, Magaud Moulin et Prieuré à proximité des commerces.

Les initiatives d'habitats partagés seront soutenues et accompagnées.

Bilan : Toutes les opérations en renouvellement urbain en centralité vont **offrir des solutions de logements adaptés aux seniors** : locatifs publics en maintien à domicile et logements privés.

9 Rénovation énergétique



Soutien et accompagnement des projets de rénovation énergétique des logements. Une attention particulière sera portée aux ménages en situation de précarité énergétique.

Ex : partenariat avec La Roche Agglomération pour des aides financières à la rénovation.

Bilan : La Roche-sur-Yon Agglomération accompagne les Dompierroises et les Dompierrois pour trouver des financements afin d'**améliorer les performances énergétiques des logements ou les réaménager pour les rendre accessible à toutes et tous.**

10 Accès à la propriété



Favoriser l'accès à la propriété pour les ménages par la réalisation d'opérations publiques. *Maîtriser le prix de vente des terrains.*

Bilan : Afin de répondre aux difficultés croissantes d'accès à la propriété, la commune de Dompierre-sur-Yon a lancé, dans le quartier des Feuilles Vertes, écologique et bas carbone, un dispositif permettant à des **ménages, sous conditions de ressources, d'acquérir un terrain à prix maîtrisé, entre 93 €/m² et 99 €/m², soit à partir de 24 320 €.** Cette initiative concrète permet à davantage de Dompierrois de devenir propriétaires, tout en soutenant un urbanisme durable et solidaire.

24 320€

Un terrain à prix maîtrisé

11 Entretien des espaces verts



Réaliser un état des lieux des usages des espaces verts avec les habitant.e.s et les services de la Commune afin de réaliser un plan d'entretien global de gestion différenciée et partagé par toutes et tous.

Ex : une attention particulière sera donnée au centre et aux entrées de bourg en termes de fleurissement, d'aménagement paysager.

Définir les fréquences d'entretien des quartiers et des espaces ruraux en tenant compte des enjeux de la biodiversité.

Bilan : La commune a mis en place un plan de gestion différenciée des espaces verts, adapté à chaque secteur, avec une attention particulière portée au centre-ville et aux entrées de la commune. Lors des rencontres de quartier, **les habitants sont invités à s'exprimer sur l'entretien et les usages de ces espaces.** Pour mieux répondre aux attentes, les moyens humains et techniques du service des espaces verts ont été renforcés, et **l'éco-pâturage s'est développé, notamment dans la vallée de la Margerie et le quartier de la Motte.**

12 Logements locatifs



Construire des logements locatifs aidés pour répondre aux différents parcours de vie.

Ex : installation pour les jeunes, séparation, vieillissement, veuvage...

Bilan : Dompierre-sur-Yon a signé, à l'instar des autres communes de La Roche-sur-Yon Agglomération, un **Plan Local de l'Habitat et un contrat de mixité sociale avec l'État, les bailleurs sociaux et l'Agglomération, qui l'engage à produire 50 logements par année dont 35% de logements locatifs aidés.** Ce plan et ce contrat fixent des objectifs de construction de logements pour répondre aux besoins liés aux différentes étapes de la vie : installation des jeunes, séparations, vieillissement, etc. **Dompierre-sur-Yon s'attache donc à répondre activement à ces objectifs à travers les différents programmes de production de logements** que ce soit en renouvellement urbain ou dans le quartier des Feuilles Vertes.

13 Cimetière



Engager l'extension, le paysagement et la mise en accessibilité du cimetière.

Bilan : La commune développe l'offre cinéraire avec la **création d'un espace pour les cavurnes, l'installation d'un nouveau jardin du souvenir et de nouveaux colombariums.** Une étude a également été menée pour anticiper les besoins fonciers du cimetière sur les **35 prochaines années.** Le périmètre d'extension sera prochainement défini en vue de son aménagement. En ce qui concerne le paysagement du cimetière, **la commune a obtenu en 2024, les félicitations du Jury du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Vendée.**



Fait



En cours



Non réalisé



Ajustement du projet



Reprogrammé

Aménagement, économie, transition écologique, espaces ruraux, espaces publics et sécurité

14 Pour un Dompierre durable



La dimension écologique et l'efficacité énergétique seront prises en compte dans tous les programmes de renouvellement urbain et de création de nouveaux quartiers.

Ex : démarche éco-quartier et bas carbone pour la Zac des étangs.

Bilan : La commune de Dompierre-sur-Yon, **lauréate de l'appel à projet « ÉcoQuartier »**, fait partie des **15 communes en France accompagnées par le Cerema**, établissement public rattaché au ministère de la Transition écologique. Le Cerema apporte son expertise sur des enjeux clés : sobriété foncière, rénovation énergétique, reconversion des friches, mobilités décarbonées et adaptation au changement climatique, afin d'améliorer durablement le cadre de vie des habitants. **C'est ce qui guide l'aménagement du quartier des feuilles vertes avec l'accompagnement des nouveaux habitantes et habitants**, par un architecte conseil et le cabinet Wigwam (spécialiste bas carbone).

EN +

• Accompagnement de qualité des Dompierroises et des Dompierrois :

Pour faciliter les projets en matière de construction ou rénovation de l'habitat nous recevons régulièrement les dépositaires de déclarations de travaux, de permis de construire ou de permis d'aménager pour les conseiller avec l'aide de l'architecte conseil de la commune et des architectes du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement.

• En matière d'élagage en milieu urbain :

Un plan pluriannuel est établi à partir des demandes justifiées des Dompierroises et des Dompierrois. **Tous les ans, la commune réalise l'entretien d'une partie des arbres présents sur l'espace public.**

• Tranquillité publique :

La commune lance en 2025 le **recrutement d'un policier municipal** et étudie actuellement avec les services de la Préfecture et la Gendarmerie de secteur, l'opportunité de la **vidéo protection** auprès des équipements publics.

15 Les petits déjeuners pros



Les commerçant.e.s, artisan.e.s, entreprises, agriculteur.trice.s, libéraux et professionnel.le.s de santé seront rencontré.e.s de manière régulière afin de se connaître et partager leurs problématiques et actualités.

Bilan : La commune entretient un lien régulier avec les acteurs économiques du territoire. **Chaque année, une rencontre est organisée avec les chef.fes d'entreprise, commerçant.e.s et artisan.e.s pour échanger sur les projets communaux et leur actualité.** Les agricultrices et agriculteurs sont également reçus afin de discuter de leurs besoins, de leurs projets, ainsi que de l'entretien des chemins et espaces ruraux.

16 Village artisanal



Engager la réflexion sur le développement du village artisanal du Luneau et sur l'amélioration de l'entrée de commune, zone artisanale du Moulin de la Braconnière.

Bilan : L'extension de la zone artisanale du Luneau Nord a été intégrée au schéma de développement économique en 2022, en lien avec La Roche-sur-Yon Agglomération. **Les études de sols et d'impact environnemental sont en cours, parallèlement aux échanges avec les propriétaires pour l'acquisition des terrains.** Par ailleurs, une réflexion est menée avec l'Établissement Public Foncier de la Vendée sur l'évolution de la zone artisanale du Moulin de la Braconnière. **L'objectif : mieux organiser ce secteur pour concilier les activités artisanales avec les zones résidentielles, tout en améliorant les liaisons douces vers Malvoisine et le complexe sportif.**



17 Logements dans le centre

Réaliser des opérations de construction de logements sur les secteurs Magaud, Moulin, Art Solo et Prieuré.



Bilan : Pour soutenir les commerces de proximité, la création de logements en centre-bourg est essentielle afin d'accueillir de nouveaux habitants. Plusieurs projets sont engagés :

Place du Prieuré : 12 logements et une cellule commerciale seront réalisés par Vendée Logement. Les travaux débuteront fin août 2025 pour une livraison prévue au premier semestre 2027.

Secteur Art Solo : le promoteur Duret a été retenu pour un projet comprenant 40 logements et deux cellules commerciales. La démolition des bâtiments existants est **prévue d'ici à fin de l'année.**

Ancien hangar à grain : 8 logements sont en cours de construction par Oryon.

18 / 19 Économie sociale et économie circulaire

Avec La Roche-sur-Yon Agglomération, soutenir les entreprises dans le domaine de l'économie sociale et solidaire ou engagées dans une démarche RSE car elles associent activité économique et équité sociale.



Accompagner la démarche des entreprises pour une économie circulaire notamment par le biais de l'association RUPTUR.

Soutenir à l'Agglomération la nécessité de réaliser des zones économiques moins consommatrices d'espace agricole.

Bilan : La Roche-sur-Yon Agglomération a inscrit dans son projet de territoire pour la décennie 2020-2030, l'objectif de « faire de l'économie sociale et solidaire un des modèles économiques déterminants au service du pouvoir d'achat et de la qualité de vie des habitants », car comme le souligne le Conseil de Développement de La Roche Agglomération, l'Économie Sociale et Solidaire constitue une identité forte de notre territoire. Par ailleurs, **la commune soutien l'association Ruptur par son adhésion annuelle et sa participation aux groupes de travail et de réflexion.**

60



nouveaux logements



2

cellules commerciales

EN +

• Avec la Roche Agglomération et Oryon, la commune rencontre et accompagne l'ensemble des porteurs de projets économiques qui souhaitent s'installer à Dompierré-sur-Yon : accompagnement à l'installation, aides financières, accès à des terrains ou locaux, portage immobilier, conseils en sobriété foncière et énergétique.

20 Mise en tourisme de Dompierré-sur-Yon



Création d'une aire d'accueil pour les campings cars.

Bilan : Dans le cadre d'une réflexion menée à l'échelle de l'agglomération, Destination La Roche-sur-Yon (Office de tourisme) recense les sites susceptibles d'accueillir des aires de camping-cars. Dompierré-sur-Yon participe activement à cette démarche.



Fait



En cours



Non réalisé



Ajustement du projet



Reprogrammé

Culture, animations et commerce

Les élu.e.s membres de la commission :



Mickaël MALLARD



Édith AUGOT



Éléonore GALLOIS



Étienne NAULEAU



Julien BENOIT



Céline AUBIN

Feuille de route et bilan des 9 engagements pris pour 2020-2026 :

1 Associations de commerçants et d'artisans dompierrois



Renforcer les liens avec les partenaires de la commune que sont l'ACAD, la CCI et la CMA et soutenir leurs actions sur la commune.

Bilan : L'association des Commerçants et Artisans de Dompierre-sur-Yon vient de se choisir un nouveau bureau et accompagne la municipalité, en partenariat, dans sa volonté de poursuivre la dynamique commerciale du centre.

2 Visibilité des artisans et commerçants



Soutenir la visibilité des artisans et commerçants dans le Dompierre Infos, le site internet de la Commune et les réseaux sociaux.

Bilan : Dès le lancement de leur activité, les nouveaux entrepreneurs bénéficient d'une mise en lumière par les outils de communication municipaux. Des portraits sont régulièrement réalisés pour valoriser leur parcours, faire connaître leurs activités et renforcer leur visibilité auprès des habitants.

3 Boutique éphémère



L'ancien local fleuriste sera mis à disposition comme boutique éphémère pour des activités de commerce ponctuelles.

Soutenir l'AMAP Place dans leur développement et leur visibilité.

Ex : mise à disposition pour les producteurs locaux qui le souhaiteront.

Bilan : L'ancien local disponible, situé place de la Résistance, à côté de la pharmacie, a été réinvesti par un commerce de proximité : le magasin d'optique Les Jolies Mirettes.

4 Animations du centre et marché

Développer les événements en centre-bourg comme le marché de Noël.

5 Veiller à conforter et développer le marché du mercredi matin qui accueille charcutier et poissonnier et l'ostréiculteur du dimanche matin.



Bilan : Outre le marché « Les Autres Voies de Noël » en décembre, depuis novembre 2023, la commune accueille et développe deux marchés hebdomadaires les mercredis matin et dimanches matin. La commune s'associe aux commerçants et artisans du marché et du centre pour organiser deux fois par an, « la Fête du Marché » en lien avec la fête de la nature pour celle organisée au printemps.



6 Acheter local

Renforcer le commerce et l'artisanat de proximité ainsi que les circuits courts.



Ex: Proposer la mise en place d'un programme de fidélité pour les achats locaux.



Bilan : Depuis 2020, l'offre commerciale et de services s'est enrichie sur la commune.

En effet, un magasin d'optique, un fleuriste, une pizzeria, une activité de gestion des paies et des ressources humaines, ainsi qu'un tatoueur se sont installés. Deux marchés hebdomadaires animent désormais la commune, complétés par la présence régulière de food-trucks les lundis, jeudis et vendredis soir. L'association AMAP'Place organise chaque vendredi la distribution de paniers bio et locaux, en plein centre, place de la Cure.

7 Fête de la Musique à Dompierre

Organisé le vendredi qui précède le 21 juin, pour poursuivre cet événement populaire et convivial.



Ce projet sera construit en partenariat étroit avec les commerçants du centre et les associations culturelles dompieroises.

Bilan : La Fête de la Musique est organisée chaque année, en amont du 21 juin, en partenariat avec les commerçant.e.s, artisan.e.s du centre-ville et les associations culturelles locales.

8 Expositions

Les expositions de peinture, sculpture des artistes dompieroises ou d'ailleurs seront poursuivies en partenariat avec Espace'Yon et les habitant.e.s intéressé.e.s.



Bilan : 28 expositions d'artistes d'ici et d'ailleurs dont peintures, sculptures, photographies et maquettes ont été organisées et ouvertes à toutes et tous dans le hall de la mairie.

28 
expositions

9 Festival Les Autres Voies

Le Festival Les Autres Voies sera organisé sur 3 à 4 jours, en s'appuyant sur un week-end, avec une programmation de qualité accessible à tous, en lien avec Espace'yon.



Bilan : Le Festival « Les Autres Voies » a été repensé et rapproché de la Sardinade / Fête nationale, organisée par l'Association de Pêche et la commune, afin de maîtriser les coûts et de mutualiser les moyens techniques. Désormais organisé sur deux jours en centre-bourg, il propose une programmation variée : soirée rap avec les Z'honneurs (plus de 600 participants), spectacle jeune public, ainsi qu'une fête populaire organisée place de la Résistance et du Maquis R1. Le Comité Municipal des Fêtes et Événements poursuivra cette dynamique en rassemblant les associations volontaires pour animer la commune. Budget : 34 000 €.



Fait



En cours



Non réalisé



Ajustement du projet



Reprogrammé

Les élu.e.s membres de la commission :



Jennie RAUTUREAU



Benoît
VAN DER ELST



Catherine NOURRY



Étienne NAULEAU



Claire GUILLOU



Anne-Laure
COUMAILLEAU

Feuille de route et bilan des 10 engagements pris pour 2020-2026 :

1 **Transports scolaires**

Proposer des transports alternatifs à la voiture pour conduire les enfants vers les écoles de Dompierre.



Ex : vélo bus, pédibus ...

Bilan : Les échanges doivent reprendre entre les services municipaux et les associations des parents d'élèves des écoles.

2 **Activités sportives**

Poursuivre le développement de l'activité Multisports en partenariat avec les associations sportives pour les enfants âgés de 5 ans.



Bilan : Tous les ans, la commune propose en partenariat avec le VSD, le HBCD, le BCD, l'USFD et le TED une série de 25 séances d'activités sportives pour les enfants âgés de 5 ans.

3 **Conseil Municipal des Enfants**

Nous permettrons aux anciens élus du CME de poursuivre leur mandat au sein d'un conseil dompierrois de la jeunesse et ouvert à d'autres jeunes volontaires.



Ex : budget dédié au CME pour aménager en jeux, tables et bancs les alentours du city stade.

Bilan : La création d'un conseil dompierrois de la jeunesse est à l'étude. Il sera travaillé avec les CME et les jeunes dompierrois volontaires de la commune.

4 **Faire confiance aux projets portés par les jeunes**



Les jeunes ont des idées pour faire bouger notre Commune.

Ex : soutenir leurs initiatives dans l'organisation de manifestations, en lien avec Espac'Yon

Bilan : La commune confie la programmation du vendredi soir du festival Les Autres Voies à un collectif de jeunes Dompierrois – Les Z'Honneurs – pour la soirée Rap.



5 **Compléter le dispositif argent de poche**

Créer une passerelle entre les besoins des Dompierrois.e.s : ménage, tonte de pelouse, lavage de voitures, courses... et le besoin d'argent de poche des jeunes de plus de 16 ans.



Bilan : Dans le cadre du dispositif « Argent de poche », la commune a proposé **654 missions de 3h à 147 jeunes de 16 et 17 ans, depuis 2020**, leur permettant ainsi de s'impliquer dans la vie locale tout en gagnant un petit revenu. L'animation jeunesse est confiée au Centre Socio-Culturel Espac'Yon, en partenariat avec la CAF, dans le cadre d'une convention tripartite. Enfin, la commune se félicite de l'émergence de Solidarité Dompierre, une belle initiative citoyenne d'entraide née sur les réseaux sociaux.



6 Rénovation de l'école élémentaire et de la cour de la maternelle

✓ Nous sélectionnerons dès 2020 l'architecte pour la rénovation de l'école élémentaire Pierre Menanteau.

La cour de l'école maternelle nécessite une réfection totale. Elle sera pensée pour répondre aux objectifs de transition écologique avec une cour végétalisée et des jeux en matériaux durables.

Bilan : La modernisation des écoles Pierre Menanteau s'est poursuivie dans ce mandat, avec **la cour de l'école maternelle** Pierre Menanteau entièrement végétalisée au printemps 2022.

Investissement : 182 000 € HT

Dans la continuité, **l'école élémentaire a été réhabilitée** en 2023 et 2024. Ce vaste programme d'investissement vise à améliorer le confort des élèves et des enseignants, à engager la transition écologique et à renforcer la performance énergétique des bâtiments scolaires.

Investissement : 1,7 million d'euros HT.



INVESTISSEMENT TOTAL :

1 882 000 € HT

7 Plantation d'arbres

✓ Nous nous engageons à planter un arbre à chaque naissance dompieroise.

Bilan : Depuis 2020, **209 arbres ont été plantés le long de la vallée de la Margerie dans le cadre de l'opération « Une naissance, un arbre »**, symbolisant l'engagement de la commune en faveur de la biodiversité et des générations futures.

8 Mobilité des jeunes à l'étranger

✓ Favoriser la mobilité internationale des jeunes en facilitant leurs démarches auprès de La Roche-sur-Yon Agglomération et du Centre Information Jeunesse en lien avec Espac'Yon.

Bilan : La commune organise avec Espac'Yon depuis deux années, **une réunion d'information au sujet des possibilités de mobilité internationale** (travail, études) à destination des jeunes dompieroises et dompierrois.

9 Un restaurant scolaire exemplaire

✓ En plus de notre politique 100% Bio, local ou labellisé, nous poursuivons la politique zéro plastiques et zéro gaspillage alimentaire au restaurant scolaire.

Bilan : Les repas servis aux élèves sont **préparés sur place par le cuisinier et son équipe**, à partir de produits de qualité : bio, locaux ou labellisés. **Aucun plastique n'est utilisé**, et des actions pédagogiques sont menées pour sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire.

10 Développer le goût de la lecture

✓ Nous soutiendrons, avec le personnel et les bénévoles de la bibliothèque, les animations en direction des enfants et des jeunes.

Le quart d'heure de lecture quotidien : parenthèse dans la journée d'école, élèves de la petite section au CM2 prennent 15 minutes chaque jour pour lire ou écouter une lecture pour les plus petits.

Par le biais des écoles, abonner chaque enfant scolarisé en CM2 à un magazine éducatif.

Bilan : Pour encourager le goût de la lecture, des **temps calmes de 15 minutes sont proposés aux enfants pendant la pause méridienne**, pour lire ou écouter une histoire. La commune offre également un abonnement à un magazine à chaque élève de CM2 des écoles Pierre Menanteau et Sacré-Cœur.

EN +

- Le conseil municipal des enfants a été lui aussi **relancé dès le début de ce mandat**. Accompagné par une élue et une agente du service public dompierois, les élus et élues du CME apprennent ici les **bases de la citoyenneté et inscrivent leurs projets au cœur de l'action municipale**.

- La commune a mis en place des sessions d'animations sportives gratuites, **destinées aux enfants de 7 à 12 ans**, organisées pendant les vacances scolaires (hiver, printemps, été) en partenariat avec l'UFOLEP.

- Une sensibilisation sur les éventuels **dangers des réseaux sociaux est effectuée depuis 3 ans aux élèves de CM2 des deux écoles**.

- La commune finance **la scolarité de tous les enfants dompierois**, qu'ils soient inscrits dans l'école publique ou l'école privée, **selon le principe d'équité fixé par la loi**. Le coût par élève à l'école publique (entretien, ATSEM, fournitures, etc.) est versé sous forme de subvention au privé. **En 2024, 136 405.20 € ont été versés à l'école privée pour l'ensemble des enfants**. En 2025, la participation communale atteindra **138 572,14 €**. Les animations municipales et subventions aux associations de parents sont également accordées de manière identique aux deux écoles.



Fait



En cours



Non réalisé



Ajustement du projet



Reprogrammé

Vie associative, sports, relations nationales et internationales

Les élu.e.s membres de la commission :



Marietta
RETAILLEAU



Patrick COUTAUD



Catherine NOURRY



Édith AUGOT



Julien BENOIT



Pierre BLAIZEAU

Feuille de route et bilan des 16 engagements pris pour 2020-2026 :

1 **Tour de Vendée cycliste**



Poursuivre le partenariat avec un passage et sprint à Dompierre-sur-Yon chaque année.

Ex : le Tour de Vendée passera par Dompierre le dimanche 4 octobre 2020, sprint Dompierre-sur-Yon/Jacques Martin, rue des Chênes.

Bilan : Le Tour de Vendée passe par Dompierre-sur-Yon chaque année, depuis 2018, avec son traditionnel sprint Dompierre-sur-Yon / Jacques Martin et le nouveau sprint Dompierre-sur-Yon / François Bailly. **Notre commune sera la ville arrivée de la 52ème édition du Tour de Vendée le 11 octobre prochain.** Le Vélo Sport Dompierrois et toutes et tous les bénévoles sont mobilisé.es pour faire de cet événement une belle fête populaire.

2 **Terrains de pétanque**



Étudier la réalisation de terrains de pétanque complémentaires sur le site Malvoisine et la sonorisation des terrains actuels.



Ex : accompagner l'équipe féminine de Dompierre Sports Pétanque qui évolue au plus haut niveau du championnat français.

Bilan : La sonorisation des terrains de pétanque à Malvoisine a été réalisée en 2023, suivie par la réfection du revêtement des terrains la même année. Afin de poursuivre l'amélioration du site, la commune de Dompierre-sur-Yon étudie actuellement, en partenariat avec Dompierre Sport Pétanque et un acteur économique privé, la possibilité d'installer des ombrières photovoltaïques pour couvrir une partie des terrains.

3 **Encadrement sportif des jeunes**



Soutenir la structuration des clubs sportifs dans leurs projets d'encadrement de qualité.

Bilan : En concertation avec l'ensemble des associations sportives, la commune a mis en place un **nouveau règlement des subventions**. Ce dispositif, composé d'une subvention socle et d'une part variable, permet de **mieux valoriser l'engagement des associations**, notamment celles qui accompagnent les jeunes sportifs avec un encadrement de qualité.

4 **Salle de danse et gym**



Réalisation de vestiaires et locaux de stockage.

Bilan : La commune a engagé une étude, confiée à un programmeur, pour améliorer et agrandir les locaux dédiés à la danse et à la gym. Ce travail se fait en concertation étroite avec les représentantes de l'ASLD. **Une fois le scénario d'aménagement et son chiffrage validés par la commune et l'association, un architecte pourra être recruté pour concrétiser le projet.**

5 **Maison des associations dompieroises**



Dans ce mandat, engager la réflexion avec l'ensemble des associations pour définir les besoins et le projet, en lien avec Espac'yon.

Bilan : **Une réflexion s'engage** au sujet d'une future relocalisation des locaux d'Espac'Yon, en centralité avec une meilleure visibilité.

6 Terrains de football



A l'été 2020, reprise du système de drainage du terrain d'honneur afin d'améliorer la praticabilité en période hivernale. A suivre, la transformation du terrain d'entraînement en terrain synthétique avec un remplissage en matériaux naturels.

Remplacement de l'éclairage du terrain B par un éclairage LED.

Bilan : La commune a réalisé la **reprise du drainage du terrain de foot d'honneur durant l'été 2020**. Par ailleurs, le terrain d'entraînement a été transformé en **terrain synthétique, livré en juin dernier**. Ce nouvel équipement concilie performance sportive et respect de l'environnement grâce à l'utilisation de **matériaux durables**, comme le liège pour le remplissage et une sous-couche ayant une durée de vie de 30 ans. Ce projet a été travaillé avec l'USFD et le Conseil de transition écologique. Le projet représente un **investissement de 1 163 631,35 €**, financé avec le soutien de l'État (200 000 €), du Département de la Vendée (108 000 €), de La Roche-sur-Yon Agglomération (326 571 €) et de la commune de Dompierre-sur-Yon (529 060,35 €). **Un projet collectif, durable et au service de tous les usagers.**

7 Vestiaires et locaux mis à disposition du club de football



Sélection en 2020 d'un architecte pour le projet de nouveaux vestiaires et de nouveaux locaux.

Dompierre-sur-Yon se positionnera avec l'USED pour accueillir des matchs du Mondial de Montaigu.

Bilan : Le cabinet **Pelleau et Associés Architectes a été retenu pour concevoir les futurs vestiaires et locaux du club de football**. Le choix a été fait par un jury réunissant des représentants de l'USFD, du Conseil de transition écologique, ainsi que des élu.e.s et des services de la commune. Le début des travaux est prévu dans un an.

8 Vie inter-associative



Organiser chaque année : une porte ouverte des associations, la réunion générale des associations et le comité des sports.

Bilan : Chaque printemps, une journée portes ouvertes permet aux associations dompieroises de faire découvrir leurs activités aux habitant.e.s. Une réunion générale des associations est également organisée afin d'échanger sur les priorités des associations et de faire le point sur la

réservation des équipements publics. En revanche, **le Comité des Sports n'a pas été réuni de manière régulière durant le mandat.**

9 Événements associatifs



Soutenir les événements et manifestations dompieroises et accompagner la création de nouveaux événements.

Ex : l'organisation du premier meeting d'aéromodélisme en septembre 2020 par l'Aéro Model Club Dompierrois. Le HBC Nantes viendra faire un entraînement décentralisé salle des Hirondelles, courant du 2ème semestre 2020.

Bilan : La commune accompagne activement les associations dompieroises dans l'organisation de leurs événements, affirmant ainsi son **rôle de partenaire de proximité. Une charte d'engagement mutuel**, signée avec l'ensemble des associations, encadre cet accompagnement de manière claire et transparente.

10 Course à pied



Remplacement du balisage lumineux autour des étangs de Malvoisine par un dispositif d'éclairage solaire afin d'améliorer la pratique de la course à pied en période hivernale.

Bilan : À la demande de l'association Dompierre Course Aventure, le **système de balisage lumineux a été remplacé par des mâts d'éclairage photovoltaïque**, plus modernes et respectueux de l'environnement.

11 Salle des familles



Le double usage de la salle des associations par le club de foot et par les familles n'est pas satisfaisant. Nous réaliserons une nouvelle salle destinée exclusivement aux fêtes de famille avec un mode de fonctionnement adapté à cet usage, un coût modéré et un système de réservation en ligne.

Bilan : Depuis 2020, le modulaire du complexe sportif de la Braconnière est dédié exclusivement aux activités de l'USFD. Aussi, la salle d'activités du Centre Social Espac'Yon a été rénovée afin de permettre l'accueil de petites fêtes familiales ou amicales les samedis, dimanches et jours fériés.



Fait



En cours



Non réalisé



Ajustement du projet



Reprogrammé

EN +

- Reprise des revêtements des terrains extérieurs et intérieurs de **tennis** et colmatage.
- Aménagement de locaux de rangement à la salle omnisports des Hironnelles (bar, locaux des associations).

12 *Gala de gym et danse*

Conforter l'ASLD dans le développement du gala de gymnastique et de danse dans une des salles omnisports en configuration spectacle.

Bilan: Suite au repositionnement du Festival Les Autres Voies à l'entrée de la Vallée de la Margerie, les infrastructures scéniques n'étaient plus mutualisables, entraînant un coût trop élevé pour l'ASLD. **En accord avec l'association, le gala de gymnastique se tient à Dompierre-sur-Yon et le gala de danse quant à lui se déroule désormais à la Longère de Beaupuy, mieux adaptée à cette représentation de qualité.**

13 *Soutien à l'association de Théâtre*

Accompagner les conditions des représentations de Proscénium.

Bilan: La commune **facilite les conditions de répétitions et de représentations** de l'association de théâtre Proscénium (installation de projecteurs, création de rangements, etc.). La commune et l'association étudient **l'installation de gradin mobile pour les représentations annuelles.**

14 *Dompierre de France*

Développer des échanges entre les Dompierre de France en y intéressant les jeunes et les familles.



Bilan: Après une pause liée à la crise sanitaire, Dompierre-sur-Yon a **renoué les liens qui l'unissent aux autres communes portant le même nom en accueillant l'Assemblée Générale de l'association nationale des Dompierre de France en octobre 2023.** Deux habitantes volontaires y représentent désormais la commune au sein du Conseil d'Administration, participant au renouvellement du projet de l'association.

15 *Animations estivales*

Soutenir le ciné plein-air organisé par Espac'Yon fin août et étudier l'organisation d'un autre ciné plein-air en juillet.



*Proposer une soirée musicale ouverte à tous en août.
Soutenir les activités tout public organisées par Espac'Yon en période estivale.*

Bilan: La commune **accompagne le programme d'animations du Centre Socio-Culturel Espac'Yon** porté par les bénévoles : Ciné plein'Air, Barbezik, animations familles, etc..

16 *Échanges internationaux*

Soutenir le développement et les actions de l'association des échanges internationaux.



Proposer aux écoles dompieroises de participer aux jumelages existants et à d'autres à construire avec des villes européennes.

Bilan: Depuis 2014, Dompierre-sur-Yon est jumelée avec El Guettar, une ville tunisienne de 15 000 habitants, dans le cadre d'une coopération axée sur l'échange et le développement durable. **Initié en 2012, ce partenariat s'est intensifié jusqu'à la signature d'une convention en 2015, renouvelée en 2022** avec le soutien de l'Association Dompierroise pour les Échanges Internationaux (ADEI). Malgré un contexte politique tunisien plus complexe, **les actions se poursuivent**, notamment avec la végétalisation des abords du rond-point d'El Guettar.



Les élu.e.s membres de la commission :



Antoine GALOIS



Alexis MARTINEAU



Nicolas DENIS



Éléonore GALLOIS



Michèle GÉRARD



Gérard BOURRIEU

Feuille de route et bilan des 4 engagements pris pour 2020-2026 :

1 Soutien aux associations engagées pour l'Histoire et le Patrimoine



Soutenir Dompierre Patrimoine dans son projet et l'association Les Méandres dans son action de préservation et de diffusion de l'Histoire dompierroise.

En partenariat avec la DRAC et le Département de la Vendée, rechercher les subventions permettant la réfection de l'Église Saint-Pierre qui se trouve en état de dégradation.

Bilan: La commune a développé un partenariat avec les associations engagées en faveur du patrimoine, Les Méandres et Dompierre Patrimoine, **un inventaire et l'état des lieux des Lutrins, réaménagement du jardin de la Chapelle de la Margerie, rénovation de la Chapelle funéraire Gillaizeau-Trastour, rénovation du bas-relief de Justinien GILLAIZEAU, soutien à la réédition du livre de Rose PASQUEREAU sur la vie de Justinien GILLAIZEAU, inventaire et état des lieux des calvaires publics et privés, ...**

Rénovation église : la commune a réalisé les diagnostics, études et réparation pour le traitement des **fissures apparues en décembre 2023**. La commune a également rénové 2 des 3 cloches de l'église qui n'était plus en fonction.

2 Commémorations patriotiques



Nous poursuivons l'organisation des cérémonies commémoratives et patriotiques en lien étroit avec la section locale de l'Union Nationale des Combattants.

L'objectif est de les ouvrir au plus grand nombre et notamment aux enfants des écoles.

Bilan: En partenariat avec l'Union Nationale des Combattants, la commune participe à **l'organisation des cérémonies patriotiques tout au long de l'année** : la Victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe (**8 Mai**), la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition (**10 mai**) ou de la journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage colonial (**23 mai**), la journée nationale en mémoire de la rafle du Vélodrome d'Hiver et des Justes parmi les Nations (**16 juillet**), la cérémonie commémorative du Maquis R1 et des parachutages d'armes au Bois des Gâts (**30 août**), la Journée de l'Armistice de la 1ère Guerre Mondiale (**11 Novembre**) et la Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie (**5 Décembre**). Ces temps forts, ouverts à toutes et tous, associent régulièrement le Conseil Municipal des Enfants, pour **transmettre l'histoire et les valeurs républicaines aux jeunes générations**.



Fait



En cours



Non réalisé



Ajustement du projet



Reprogrammé

3 Commémoration des parachutages d'armes



Avec Dompierre Patrimoine et la section UNC de Dompierre-sur-Yon et départementale nous poursuivrons la commémoration du souvenir du Maquis du Bois des Gâts le 30 août.

Bilan : Chaque 30 août, la commune de Dompierre-sur-Yon, en partenariat avec l'association Dompierre Patrimoine et l'Union Nationale des Combattants de Dompierre-sur-Yon, organise une **cérémonie commémorative au bois des Gâts pour rendre hommage aux parachutages d'armes et au maquis R1**, perpétuant ainsi le devoir de mémoire.



4 Voiries, circulation apaisée et accessibilité



Établir un programme pluriannuel d'entretien et de réfection des voiries communales en veillant à apaiser la vitesse de circulation. Mise en accessibilité des bâtiments communaux, des espaces publics et trottoirs.

Bilan : Dès le début du mandat, un diagnostic complet de l'état des voiries a été réalisé. Il a permis d'établir un **classement selon leur niveau de dégradation, base d'un plan d'entretien et de réfection programmé sur 15 ans**. Plusieurs rues ont déjà été rénovées au cours de ce mandat : **l'allée des Roses, le chemin et la rue de la Motte, la rue des Cormiers et la rue de la Margerie**. La rue de Bellevue a, quant à elle, été **refaite avec le soutien du Département de la Vendée**. En concertation avec les riverains, des aménagements pour permettre la circulation piétonne, du stationnement et une réduction de la vitesse, vont être pérennisés. Par ailleurs, **pour améliorer l'accessibilité des bâtiments publics, des espaces publics et des trottoirs, un nouveau Conseil consultatif d'accessibilité, garant d'une démarche participative et inclusive, a été créé en 2025**.

EN +

• La commune organise désormais une **cérémonie républicaine à l'occasion du 14 Juillet** devant la devise républicaine inscrite au fronton de la Mairie.



Fait



En cours



Non réalisé



Ajustement du projet



Reprogrammé

VOS ÉLU.E.S ET LEURS MISSIONS

Maire

François GILET
Maire, Conseiller Communautaire et membre du bureau de La Roche-sur-Yon Agglomération, Président du CCAS.

1^{ère} adjointe

Cécile DREURE
Environnement, transition écologique, résilience du territoire, aménagement et économie. Conseillère Communautaire La Roche-sur-Yon Agglomération

2^{ème} adjoint

Mickaël MALLARD
Culture, animations et commerce de proximité.

3^{ème} adjointe

Cécile ANSAR
Dialogue citoyen, solidarités et santé. Vice-Présidente du CCAS

4^{ème} adjoint

Antoine GALOIS
Patrimoine, bâtiments, travaux, voirie et accessibilité.

5^{ème} adjointe

Marietta RETAILLEAU
Vie associative, échanges nationaux et internationaux, égalité

6^{ème} adjoint

Pascal MOLLÉ
Droit des sols, agriculture, espaces ruraux, espaces publics et sécurité.

7^{ème} adjointe

Jennie RAUTUREAU
Éducation, enfance, jeunesse.

8^{ème} adjoint

Benoît VAN DER ELST
Finances, affaires juridiques et contrôle de gestion.

Edith AUGOT
Déléguée à la lecture publique.

Étienne NAULEAU
Délégué à l'Espace'Yon.

Catherine NOURRY
Déléguée au Conseil Municipal des Enfants.

Patrick COUTAUD
Délégué aux ressources humaines et aux pratiques sportives.

Michèle GÉRARD
Déléguée aux personnes âgées et handicapées.

Alexis MARTINEAU
Délégué à la proximité.

Mauve RIGALLEAU

Julien BENOIT

Éléonore GALLOIS

Nicolas DENIS

Claire GUILLOU

Olivier COURET

Max AUBIN

Annie MORVAN

Pierre BLAIZEAU

Anne-Laure COUMAILLEAU

Gérard BOURRIEUAU

Céline AUBIN

VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX

Élu.e.s jusqu'au :

Evelyne MISSIRE
Conseillère municipale du 03/07/2020 au le 11/02/2022

Cyril ROBERT
Adjoint au maire du 03/07/2020 au le 22/04/2022

Clémence RICHARD
Conseillère municipale du 03/07/2020 au le 16/05/2023

Maxime BERNARD
Conseiller municipal du 22/04/2022 au le 10/07/2024

Dompierre Avenir 2020

Le Groupe Dompierre Avenir 2020 a été sollicité le 31/07/2025 pour transmettre une tribune jusqu'à 8 000 signes au plus tard le 21/08/2025, mais n'a pas souhaité répondre dans ce délai qui permettait l'impression et la diffusion de ce document avant le 1er septembre 2025.

Groupe – Dompierre Avenir 2020

La loi autorise les collectivités territoriales qui le souhaitent de produire un bilan de mandat mais il doit légalement être distribué avant la date du 1er septembre 2025. En effet, aux termes du 2ème alinéa de l'article L. 52-1 du code électoral « à compter du premier jour du sixième mois précédant le mois au cours duquel il doit être procédé à des élections générales (mars 2026), aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin.

En Avant Dompierre !

Depuis 2020, à Dompierre-sur-Yon, nous avons choisi une manière de faire profondément humaine, concrète et exigeante. Une méthode simple mais essentielle : écouter, expliquer, faire ensemble. En presque 6 ans, malgré les crises successives — sanitaires, économiques, énergétiques —, nous avons tenu ce cap : celui d'un service public ancré dans la vie réelle des Dompierroises et des Dompierrois, qui avance sans renoncer, qui s'adapte sans reculer. Nous avons décidé que la démocratie locale ne pouvait pas se limiter aux urnes tous les six ans. C'est pourquoi nous avons mis en place des rencontres de quartier, des conseils citoyens (Sages, Transition écologique, Accessibilité), des comités de pilotage de projets structurants ou encore proposée une commission ouverte. Des lieux où la parole des Dompierroises et des Dompierrois compte, où elle influence les décisions. Une culture du dialogue, à l'image des relations avec l'opposition municipale, que nous rencontrons avant chaque conseil pour éclairer les choix à venir. Notre volonté n'a jamais été de faire à la place, mais avec. Et cela change tout. Face à l'inflation et à la pression budgétaire, nous avons fait des choix de responsabilité. Pas de promesses intenable, pas de projets de prestige déconnectés. Des investissements utiles, pour le quotidien : réhabilitation de l'école, modernisation des équipements sportifs, projet de nouveaux vestiaires, végétalisation de la cours de l'école, sobriété énergétique, alimentation locale à la cantine. Le tout en maîtrisant la dette, en sécurisant les équilibres financiers, en adaptant et maîtrisant les tarifs des services communaux. Dompierre avance, mais pas à n'importe quel prix. Nous avons continué à croire en une commune solidaire. Le logement d'urgence est là pour faire face aux coups durs. La mutuelle communale facilite l'accès aux soins. Le Pôle Santé de la Margerie accueille désormais médecins et paramédicaux. Le soutien au permis B aide les jeunes à franchir un cap décisif. Les colis et visites aux aînés sont bien plus qu'un geste symbolique. Ce sont des signes concrets d'une commune qui veille sur les siens. Nous avons fait grandir l'écologie dans chaque recoin de l'action municipale. Moins de lumière la nuit, plus d'étoiles dans le ciel. Moins d'énergie gaspillée, plus d'économies pour les bâtiments publics. Moins de pelouses tondues à ras, plus de prairies et d'éco-pâturages. 209 arbres plantés pour chaque naissance, 64 % de produits bio, locaux ou labellisés dans les assiettes des enfants, et une gestion différenciée des espaces verts co-construite avec les habitants. Dompierre n'est pas une île. Nous agissons dans un collectif plus large, en lien étroit avec La Roche-sur-Yon Agglomération, pour les mobilités, le développement économique, l'habitat, la santé, la culture. Nos zones d'activité se modernisent. Le centre-bourg se transforme. Des logements se construisent sans consommer de terres agricoles. Le marché du mercredi et du dimanche se développe. Notre centre poursuit son élan, grâce aux commerces de proximité, aux cellules rénovées, aux projets pensés pour accueillir des habitants de tous âges, dans une logique intergénérationnelle. La culture, la mémoire et la fête sont des piliers de notre vivre-ensemble. Le festival Les Autres Voies a trouvé une nouvelle respiration. Les cérémonies patriotiques, portées avec les enfants et les associations, renforcent le lien entre les générations. À Dompierre, la convivialité n'est pas une option : elle est notre force. Avec les associations, nous avons choisi la confiance. Un règlement financier clair, une charte d'engagement mutuel, un accompagnement technique et logistique renforcé. Les bénévoles savent qu'ils peuvent compter sur la commune, et la commune sait ce qu'elle doit à ses associations. Ensemble, nous avons porté des événements, soutenu la jeunesse, encouragé les pratiques sportives et culturelles, renforcé la vitalité du tissu local. Notre philosophie est là, dans ce tissage patient entre soutien au développement économique, justice sociale, transition écologique, exigence démocratique et attachement à l'humain. Faire de chaque décision municipale une décision utile, lisible, partagée. Ne pas chercher à tout faire, mais à bien faire. Ne pas opposer les urgences, mais les articuler. Agir pour aujourd'hui, sans hypothéquer demain. À quelques mois de la fin de ce mandat, nous mesurons ce qui a été accompli. Nous savons ce qu'il reste à faire. Nous avons conscience que nous ne sommes sans doute pas parfaits. Mais, nous savons pourquoi nous agissons. Parce que nous croyons en une commune vivante, chaleureuse, engagée. Une commune qui agit à hauteur des Dompierroises et des Dompierrois. Une commune qui regarde loin, mais qui n'oublie jamais d'où elle vient.

Groupe - En Avant Dompierre !

La loi autorise les collectivités territoriales qui le souhaitent de produire un bilan de mandat mais il doit légalement être distribué avant la date du 1er septembre 2025. En effet, aux termes du 2ème alinéa de l'article L. 52-1 du code électoral « à compter du premier jour du sixième mois précédant le mois au cours duquel il doit être procédé à des élections générales (mars 2026), aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin.



